



L'été des grands chantiers.... Les prochains mois seront rythmés par de nombreux travaux...

La création de notre premier rond-point n'est pas lancée pour suivre un phénomène de mode mais pour répondre à un réel besoin de sécurisation de la circulation des véhicules et des piétons sur le carrefour de deux routes départementales.

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité des embellissements réalisés autour de la mairie et de la bibliothèque, avec l'enfouissement des réseaux aériens, la pose de candélabres en fonte permettant une réduction de l'éclairage en pleine nuit, le bon raccordement des eaux usées (actuellement déversées dans l'Eichel) sur le réseau public d'assainissement, la réservation d'emplacement pour les bus, l'accessibilité à l'église et sa valorisation avec un nouveau parvis... et bien sûr, le fleurissement du carrefour...

La voirie définitive du lotissement « La Colline du Hohberg » sera aménagée dans les prochaines semaines avec la mise en place de l'éclairage public et la pose d'un enrobé. Nous avons différé ces travaux dans l'attente de la construction d'une majorité de maison. J'en profite pour vous signaler que nous disposons encore de trois terrains à bâtir.

Ces deux chantiers sont confiés à l'entreprise Rauscher. Ils devraient démarrer avant la fin de l'été.

L'aire de jeux tant attendue arrive enfin... Le conseil municipal a récemment validé le devis pour une implantation sur une parcelle non viabilisée du lotissement. L'entreprise Alsace Application est missionnée pour aménager et équiper cet espace dédié aux enfants. Vous y trouverez plusieurs jeux à ressorts et un ensemble modulaire, ainsi que des bancs pour les parents...

La renaturation de l'Eichel est également inscrite au programme, mais ces travaux confiés au Parc d'Erstein s'échelonnent sur plusieurs trimestres en fonction des saisons et de la nature des travaux : les interventions sur le lit majeur, l'enlèvement des embâcles, l'élagage des arbres, la plantation, etc...

La mise en conformité des assainissements particuliers a été confiée à l'entreprise Karcher, qui annonce une planification des interventions à la rentrée au plus tard. A l'issue de ces régularisations, il ne subsistera dans notre village plus qu'une seule maison non conforme. Cette dernière est considérée comme très difficilement raccordable vu la configuration du bâtiment et des espaces attenants.

La rénovation intérieure de l'église protestante sera financièrement soutenue par la commune, qui se réjouit de la décision prise par le conseil presbytéral. L'entreprise Schickner a en charge ces travaux de peinture, qui seront complétés par un coup de pinceaux donné par nos agents communaux sur la porte latérale.

Tous ces chantiers risquent de générer quelques perturbations dans votre quiétude estivale. Nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments ponctuellement causés.

Je vous souhaite de bonnes vacances. Faites le plein de chaleur humaine, qui est indépendante de la météo, même si cette dernière pèse sur notre moral... et, que vous soyez client ou bénévole, n'oubliez pas notre incontournable Ziewelfescht...

Simon SCHMIDT
Maire de Oermingen

ETAT-CIVIL

2^{ème} trimestre 2013

Mariage :



Le 18 mai 2013
à Oermingen

**Fabrice PARISOT
&
Caroline WAGNER**

Décès :

M. STUTZMANN Edouard,
63 ans,
décédé le 17 mai 2013 à Oermingen,
ayant demeuré 14, rue des Alliés.

Mme Vve KIEFER née DEBES Marie Thérèse,
87 ans,
décédée le 11 juin 2013 à Sarre-Union,
ayant demeuré 18, rue des Alliés.



LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES

Mme BRUAT
née KAPPES Marie

80 ans,
Le 17 juin 2013





Mme DORCKEL Eugénie

80 ans,
Le 19 juin 2013



M. DEBES Albert

80 ans,
Le 25 juin 2013



Mme LERBSCHER
Née MULLER Marie

80 ans,
Le 01 juillet 2013

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Ont quitté la commune :

| | |
|---|------------------|
| Famille ROSSI Rémi et Mme RICHARD Monique | Pour Diemeringen |
|---|------------------|

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune :

| | |
|---|------------------------|
| Mme STEFANIAK Katia et sa fille | 6, rue des Alliés |
| M. MULLER Arnaud et Mme FERYATE Nezha | 25, rue des Dahlias |
| M. WEYLANG Guillaume et Mme FEUERSTEIN Martha | 23, rue des Lilas |
| Mme SCHMITT Sandrine et son fils | 19, rue de Sarre-Union |
| Mme DREGER Rachel et ses 2 enfants | 1, rue de Herbitzheim |
| M. FILLINGER Noël | 8, rue des Alliés |

Anniversaires

JUILLET 2013

| | |
|--------|--|
| 85 ans | M. Schmitt Antoine né le 28.07.1928 |
| 84 ans | Mme Bischoff née Hengel Mariette le 25.07.1929 |
| 84 ans | M. Hertzog Fernand né le 27.07.1929 |
| 80 ans | Mme Lerbscher née Muller Anne Marie le 01.07.1933 |
| 78 ans | Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935 |
| 77 ans | M. Beyer Alfred né le 22.07.1936 |
| 77 ans | M. Decker Joseph né le 27.07.1936 |
| 75 ans | M. Kiefer Emile né le 27.07.1938 |
| 74 ans | M. Schnepf Raymond né le 03.07.1939 |
| 74 ans | M. Helleisen Paul né le 21.07.1939 |
| 72 ans | Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941 |
| 72 ans | M. Klein Alfred né le 06.07.1941 |
| 72 ans | Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941 |
| 72 ans | Mme Burkel née Klein Marie-Thérèse le 16.07.1941 |
| 71 ans | M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942 |
| 71 ans | Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942 |



Mme LERBSCHER Marie
80 ans



SCHMITT Antoine
85 ans



| A O U T 2 0 1 3 | |
|------------------------|--|
| 91 ans | Mme Schreiner née Granzotto Luigina le 04.08.1922 |
| 86 ans | M. Taesch Louis né le 25.08.1927 |
| 83 ans | Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930 |
| 83 ans | Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930 |
| 77 ans | Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936 |
| 77 ans | Mme Muller née Schmitt Simone le 25.08.1936 |
| 76 ans | M. Kiefer Alain né le 16.08.1937 |
| 75 ans | Mme Gapp née Schaeffer Alice le 03.08.1938 |
| 74 ans | Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939 |
| 74 ans | Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939 |
| 70 ans | M. Rocher François né le 09.08.1943 |
| 70 ans | M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943 |

| S E P T E M B R E 2 0 1 3 | |
|----------------------------------|--|
| 99 ans | Mme Klein née Taesch Françoise le 21.09.1914 |
| 88 ans | Mme Herrmann née Altmeyer Mathilde le 03.09.1925 |
| 83 ans | M. Gerolt Adolphe né le 23.09.1930 |
| 81 ans | Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932 |
| 80 ans | Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933 |
| 78 ans | M. Ludmann Gilbert né le 04.09.1935 |
| 76 ans | Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937 |
| 75 ans | Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938 |
| 74 ans | Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939 |
| 72 ans | M. Michel Alphonse né le 17.09.1941 |



Les éoliennes tournent... sur les hauteurs de Dehlingen...



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2013

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoint ;
MM. FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien
- NEHLIG Christian.

Absents excusés :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert -
SCHMITT Fabien ayant donné pouvoir respectivement à MM. KAPPES Jean-Marie -
NUSSLEIN Paul - BLOESING Théo - FREYMANN Jean-Marie et HERRMANN Arsène.

1. Aménagement de la rue de la Mairie

▪ Adoption du plan de financement

Monsieur le maire expose que le nouveau projet technique de l'aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour RD237 / RD919 a été validé par les services techniques du conseil général, qui ont sollicité quelques améliorations quant à la structure de la chaussée.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter le projet pour un montant estimatif de travaux de 555.639,74 € HT ;
- Solliciter les subventions DETR, du SIVU EDF, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace ;
- Procéder à la consultation des entreprises par appel d'offres en application de la procédure adaptée et négociée du Code des marchés publics.

▪ Convention d'effacement des réseaux

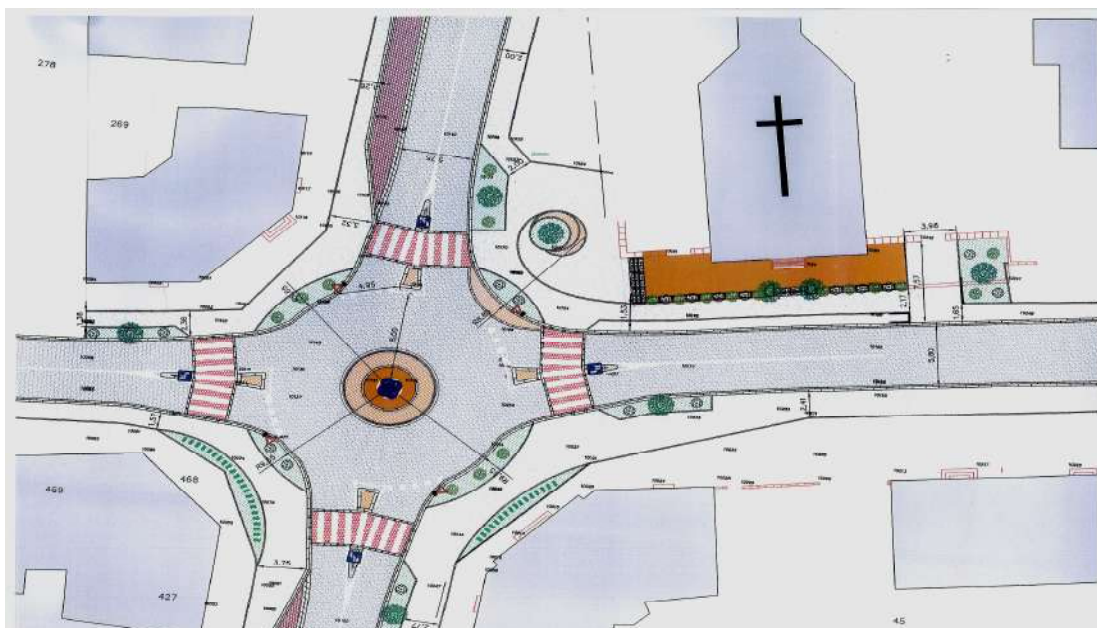
Le conseil municipal adopte la convention d'enfouissement des réseaux de télécommunication à signer avec France Télécom.

▪ Convention avec le CG67

Monsieur le maire expose que les travaux de réfection des voiries départementales nécessitent la signature d'une convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

Vu le montant des travaux et des frais d'insertion, de coordination SPS, de maîtrise d'œuvre et de mission de contrôle, à mettre intégralement à la charge du Département, estimé à 106.000,- € TTC,

Le conseil municipal décide d'adopter les dispositions de cette convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement.



▪ Avenant pour la maîtrise d'œuvre

Monsieur le maire expose que la notification initiale du marché de maîtrise d'œuvre fixe le coût estimatif des travaux à 400.000,- € avec un taux de rémunération de 5 %.

Le coût prévisionnel définitif des travaux hors assainissement est arrêté à 525.484,84 € HT.

Les services du Conseil Général du Bas-Rhin, ayant compétence pour les routes départementales, ont validé les aspects techniques du projet.

Le conseil municipal décide donc de valider le nouveau coût prévisionnel et fixe le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 26.271,24 € HT.

2. Réfection des trottoirs de la RD919

Considérant le projet du conseil général de procéder à une réfection de la RD 919 par la pose d'un nouvel enrobé dans la traversée du village dès le mois de juin,

Vu l'état des bordures de trottoirs, le projet de remise à niveau des tampons de voirie et des grilles d'avaloir ainsi que la création d'un passage piéton aux normes d'accessibilité,



Vu le devis relatif à ces travaux de voiries à réaliser en urgence avant la réfection complète de la chaussée de la rue de Herbitzheim,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise Grébil pour un montant HT de 11.139,- €.

3. Valorisation du patrimoine bâti

M. SCHMITT André obtient une participation financière de 883,92 € pour des travaux de rénovation des façades de sa maison sis 34, rue du Stade.



4. Bilan énergétique des écoles

Considérant le coût annuel de leur consommation énergétique, leur faible niveau d'isolation et la vétusté du chauffage,

Le conseil municipal décide d'adopter le devis de l'entreprise HELIOS de Neuwillerles-Saverne, pour un montant HT de 1.600,- €, relatif à la réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments scolaires, et sollicite une subvention à la Région Alsace.

5. Subventions pour voyages scolaires

Le conseil municipal décide de confirmer l'octroi de participations pour les voyages ou séjours scolaires des enfants domiciliés dans la commune et fixe le montant de la participation à 15,- € par élève.

Le montant des participations par année scolaire sera versé directement sur le compte des familles ou de l'établissement scolaire.

6. Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Report de l'examen du projet de création d'une aire de jeux au lotissement,
- Invitation à la cérémonie du 08 mai 2013,
- Critères d'attribution des subventions aux associations locales...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2013

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints ;
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert -
FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien -
NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

1. Attribution des marchés de travaux

✓ Travaux de renaturation de l'Eichel

Monsieur le maire rappelle la nature des travaux de réhabilitation des berges de nos cours d'eau, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ECODEVE de Sélestat.

Suite à la parution de l'avis d'appel public à la concurrence, trois entreprises ont déposé une offre recevable dans les délais impartis.



Vu l'avis de la commission des marchés, le conseil municipal décide de :

- Retenir le PARC d'Erstein, ayant déposé l'offre la mieux-disant, pour la réalisation de ces travaux, pour un montant HT de 102.418,70 € ;
- Solliciter les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

✓ Aménagement de la rue de la Mairie

Suite à la parution de l'avis d'appel public à la concurrence, trois entreprises ont déposé une offre recevable dans les délais impartis pour le lot n°1 "Voirie - assainissement - génie civil des réseaux secs" et deux pour le lot n°2 "Câblage - réseaux EP".

Vu l'avis de la commission des marchés et le résultat de l'analyse des offres finalisée par la maîtrise d'œuvre, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Attribuer le lot n°1 "Voirie - assainissement - génie civil des réseaux secs" à l'entreprise Rauscher d'Adamswiller, ayant déposé l'offre la mieux disant, pour la réalisation de ces travaux, pour un montant HT de 393.193,25 € HT ;
- Différer l'attribution du lot n°2 "Câblage - réseaux EP" dans l'attente du résultat des négociations à engager avec les deux entreprises ayant présenté une offre.

2. Bilan annuel 2012 du service de l'eau

Monsieur le maire présente et commente le rapport annuel 2012 sur la qualité et le prix de l'eau. Les principales données sont issues du rapport annuel élaboré par l'ARS Alsace.

Pour l'année 2012, l'eau distribuée par la commune est restée conforme aux normes réglementaires, et elle présente une excellente qualité bactériologique.



3. Délégation de signature des permis

Monsieur le maire commente les dispositions de l'article L 422-7 du code de l'urbanisme qui stipule que "Si le maire est intéressé au projet faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision".

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner l'adjoint au Maire M. Théo BLOESING.

4. Refacturation du contingent incendie

Monsieur le maire rappelle les modalités de calcul des contributions communales annuelles, au titre du contingent et de la contribution de transfert, au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

La base retenue par le SDIS pour la détermination des contributions communales comprend les 240 détenus recensés au titre des communautés.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Répercuter intégralement le montant des contributions financières dues au SDIS, qui est de 7,599 € par détenu au titre du contingent incendie et de 12,36 € par détenu au titre de la contribution de transfert, soit un total de 19,959 € par détenu ;
- Fixer le montant total de cette contribution à 4.790,16 € au titre de l'année 2013.

5. Enquête publique du forage

L'enquête publique portant sur la déclaration d'utilité publique (DUP) du périmètre de protection du forage du « Krummrech » s'est déroulée du 11 mars au 10 avril 2013.

Dans le cadre de l'enquête parcellaire, l'ensemble des propriétaires concernés par le périmètre de protection rapprochée, interdisant notamment les forages de plus de 50 mètres, a été informé par courrier recommandé ou remis contre signature.

Le commissaire enquêteur a tenu quatre permanences en mairie d'Oermingen et deux en mairie de Kalhausen. Le dossier était consultable dans les deux mairies pendant toute la durée de l'enquête.



Pompe du forage "Krummrech"

En l'absence d'observations et d'avis défavorable, le commissaire enquêteur émet un avis favorable à l'autorisation d'utiliser l'eau potable prélevé en milieu naturel en vue de la consommation humaine, à la DUP et à l'enquête parcellaire.

6. Gestion des ressources humaines

✓ Recrutement au périscolaire

Monsieur le maire évoque le projet de recrutement d'un agent à temps non complet pour faire face à l'absence de l'animatrice titulaire de notre accueil périscolaire "Les Ecureuils" pour une période prévisionnelle de quatre semaines.

Le conseil municipal, décide de :

- Pourvoir le poste d'animatrice stagiaire, 2^{ème} classe, à raison de 12 heures hebdomadaires, rémunérées sur la base du SMIC ;
- Autoriser la signature d'un contrat à durée déterminée du 10 juin au 05 juillet 2013 sur les bases précitées.

✓ **Accueil de stagiaires au périscolaire**

Dans le cadre de leur formation « BAFA », notre structure périscolaire accueillera deux stagiaires pendant une durée de une à trois semaines pour leur permettre de découvrir les activités relatives à l'animation et l'encadrement des enfants.

Le conseil municipal décide de :

- Verser une gratification de 225,- € à Mme Julie RICHARD, présente pendant trois semaines du 05 au 23 août 2013 ;
- Verser une gratification de 75,- € à Mme Jennifer BRAUN, présente pendant une semaine du 26 au 30 août 2013.

7. Affectation de l'ancienne poste

Le bâtiment de l'ancienne poste, propriété de la commune, est actuellement utilisé à titre précaire et révocable par la seule entreprise LZ Bâtiment. Le logement à l'étage demeure inoccupé pour des raisons de salubrité.

Considérant le coût important des travaux de mise en conformité de ce patrimoine,

Vu le faible enjeu stratégique de ce bâtiment et l'absence de projet communal quant à la destination de ce bien immobilier implanté au centre du village,



Le conseil municipal décide, à l'issue d'un vote à bulletin secret, par 9 voix pour, 4 voix contre et 2 bulletins blancs, de :

- Adopter une décision de principe pour la cession du bâtiment de l'ancienne poste, de ses dépendances et d'une partie des terrains attenants,
- Solliciter une actualisation de sa valeur vénale par les services du Domaine.

8. Adoption de devis

✓ **Création d'une aire de jeux**

Monsieur le maire présente le projet d'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain attenant au lot n°01 du lotissement "La



Colline du Hohberg".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le devis émanant de la société Alsace Application de Siewiller, pour un montant total HT de 23.205,- €, comprenant les prestations suivantes :

- L'aménagement de la plate forme,
- La pose du sol amortissant,
- La fourniture et pose de l'ensemble jeu modulaire "Combo 8",
- La fourniture et pose de deux bancs et d'une corbeille,

✓ **Accessibilité de l'école primaire**

Le projet d'amélioration de l'accessibilité du bâtiment de l'école primaire a bénéficié d'une subvention accordée par le Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire des Sénateurs du Bas-Rhin.

L'entreprise initialement retenue pour la fourniture et la pose d'une rampe d'accès ayant déposé son bilan, il convient de confier ces travaux à un autre prestataire.

Le conseil municipal décide de retenir le projet technique finalisé par l'entreprise WAECHTER d'Oermingen, relatif à la fourniture et la pose d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à l'école primaire, pour un montant de 8.097,- € HT.

9. Divers

Les élus évoquent les points suivants :

- Démarrage des travaux de réfection des bordures de trottoirs dans la rue de Herbitzheim, avant rabotage de la chaussée et pose d'un nouvel enrobé prévue le 12 juin 2013 ;

- Exhaustivité de la distribution des bulletins municipaux dans les boîtes aux lettres ;
- Qualité des aménagements des espaces verts entourant les arbres de la rue des Lilas ;
- Organisation d'une visite commentée de nos installations d'eau potable...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2013

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoint ;
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - SCHMITT Fabien.

Absents excusés :

MM. DAHLET Gilbert - NEHLIG Christian ayant donné pouvoir respectivement à MM. FREYMANN Jean-Marie et SCHMIDT Simon.

1. Réfection intérieure de l'église Stengel

L'intérêt est avéré de réaliser les travaux de mise en peinture des murs intérieurs et des plafonds de l'église protestante.

Considérant la décision du conseil presbytéral du 23 mai 2013 portant validation de ces travaux et du plan de financement,



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Retenir le devis finalisé par l'entreprise SCHICKNER de Dehlingen pour un montant de 9.098,71 € HT ;
- Solliciter une participation financière de 1.088,20 € à l'Union d'Entraide des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine et de 6.190,77 € au Conseil presbytéral de la paroisse ;
- Prendre en charge 20 % du montant HT.

2. Marchés de la rue de la Mairie

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le lot n°2 " Câblage - réseaux EP " à l'entreprise Rauscher d'Adamswiller, ayant déposé l'offre la mieux disant, pour la réalisation de ces travaux, pour un montant HT de 87.308,93 € HT.

3. Annulation de cession d'un terrain

Monsieur le maire présente les éléments complémentaires déposés par Mme Dominique LACOUR en appui de sa requête visant à obtenir l'annulation de la promesse de vente signée le 27 août 2012 en vue de l'acquisition de la parcelle formant le lot n° 12 du lotissement "La Colline du Hohberg".



Le demandeur fait valoir ses difficultés financières étayées par une attestation de refus de prêt bancaire pour le financement de son projet immobilier.

Le conseil municipal, décide de :

- Accepter la résiliation de la promesse unilatérale de vente du lot n°2 ;
- Restituer au bénéficiaire de la vente l'intégralité du montant de l'acompte.

4. Gestion des logements communaux

Le conseil municipal prend acte de la liste des travaux prioritaires à réaliser avant l'hiver sur le logement du 24 de la rue du Stade :

- Réfection de la toiture pour éliminer les infiltrations d'eau,
- Rénovation de la cage d'escalier extérieur menant au sous-sol,
- Remise à niveau de l'entrée...

5. Réfection de trottoirs : rue du Moulin

Le propriétaire de l'immeuble sis 3, rue du Moulin souhaite aménager les abords par la pose d'un enrobé. Il serait opportun pour la commune d'en profiter pour rénover le trottoir particulièrement endommagé sur ce tronçon, voire de l'étendre jusqu'à la maison accolée.

La présence d'une entreprise dans ce secteur pourrait également être mise à profit pour procéder à la réfection du trottoir situé en face sur une longueur de 11 mètres.

Le conseil municipal décide de procéder à la réfection de ces deux tronçons de trottoirs, situés en début de la rue du Moulin, par la pose d'une nouvelle couche d'enrobé, et poser une bordurette pour délimiter l'emprise publique.



6. Mises aux normes des assainissements

L'entreprise Karcher, titulaire du marché de travaux de mise en conformité des installations d'assainissement individuel de 20 maisons d'habitation, démarrera les travaux à partir de la mi-août 2013. Les propriétaires concernés ont été informés par courrier de cette date prévisionnelle.

7. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

M. DEBES René obtient une participation financière de 952,81 € pour les travaux de rénovation de la toiture de la maison sis 8, rue de la Montée.



8. Indemnisation d'une ancienne salariée

Monsieur le maire rappelle la situation de Mme LAMBERT Raymonde, adjoint technique 2^{ème} classe, qui a fait l'objet d'une notification de fin de contrat pour inaptitude, et propose l'attribution d'un cadeau de fin de carrière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à Mme LAMBERT Raymonde un cadeau de fin de carrière, sous forme de chèques cadeaux, d'une valeur de 500,- €.

9. Divers :

- **Sièges de l'intercommunalité**

Monsieur le maire expose que la réforme des collectivités territoriales prévoit de nouvelles modalités de répartition des sièges des conseillers communautaires à partir des prochaines élections municipales.

Suite à la proposition de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union, il est préconisé de délibérer sur une répartition avec accord selon le principe suivant :

- un conseiller par tranche de 600 habitants entamée.

Le conseil municipal donne son accord sur le nombre de trois sièges alloués à la commune de Oermingen et sur la nouvelle répartition des sièges.

Pays de Sarre-Union
Communauté de Communes



▪ Jury des maisons fleuries

Initialement prévu pour la mi-juillet, le passage des jurys des maisons fleuries est reporté en raison des conditions météorologiques ne favorisant pas la floraison. Une nouvelle date sera fixée ultérieurement.

▪ Inauguration du parking de la gare

L'inauguration officielle du parking de la gare est prévue le samedi 21 septembre 2013 en présence de M. le président de la région Alsace.

▪ Visite des installations d'eau

Les membres du conseil municipal sont invités à une visite de nos installations d'eau potable et d'assainissement le samedi 06 juillet 2013.

✓ Autres divers

Les points suivants sont évoqués :

- Participation à la fête scolaire de fin d'année,
- Accueil d'une personne condamnée à réaliser 105 heures de travail d'intérêt général (TIG de deux jours par semaine),
- Déclaration à l'assurance des dégâts causés par un engin agricole sur le coffret électrique de la station de refoulement,
- Opportunité de l'installation d'un miroir en face de la rue de Keskastel,
- Mise en peinture de la porte latérale extérieure de l'église protestante,
- Choix de l'emplacement du passage piéton devant la caserne des pompiers,
- Désignation d'un nouveau délégué de l'administration pour la gestion des listes électorales,
- Prévision de fauchage des accotements de la rue de Keskastel,
- Contribution à l'opération de recensement départemental des arbres remarquables,
- Invitation de la nouvelle miss Bas-Rhin aux manifestations officielles de la commune...

Nos aménagements paysagers...



CYCLE VELO A L'ECOLE ELEMENTAIRE



Dans le cadre de l'éducation à la route et à la rue, la gendarmerie nationale a animé une séance d'information et de pratique à l'école d'Oermingen destinée aux élèves de cours moyen.

Cette après-midi venait clôturer un cycle vélo débuté au début du mois de mai.

L'objectif principal était l'apprentissage de la maîtrise de la bicyclette et de l'environnement (lire les panneaux de signalisation, visualiser les dangers).

La finalité étant de permettre aux enfants de se déplacer de façon autonome sur la route.

Cette activité s'inscrivait également dans un axe du projet d'école : l'amélioration des capacités de concentration des enfants.



Sous un beau soleil, encadrés par 2 gendarmes du peloton de Schwindratzheim, les élèves ont tour à tour évolué sur un parcours parsemé de difficultés et d'obstacles divers (slalom, portiques, virages, bascule, planche, rails, prise et dépose d'une balle de tennis, freinage) et ont travaillé en classe sur des éléments du vélo et du code de la route.

ARBRES REMARQUABLES



Le conseil général du Bas-Rhin, en partenariat avec la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin, a décidé de s'engager dans une campagne de protection et de valorisation des arbres remarquables.

Sur le ban communal de notre village, on peut trouver quelques spécimens imposant de part leur taille. C'est pour ces raisons que Melle Fanny Cadoret du CG 67 a procédé récemment à un recensement des arbres les plus intéressants de par leur forme et leur espèce ainsi que de leur forte valeur patrimoniale.

Une dizaine d'arbres a été géolocalisée. Ce recensement n'est pas exhaustif. Si vous avez remarqué un arbre qui mérite de figurer dans cet inventaire, n'hésitez pas à nous le signaler en mairie.

Paul NUSSLEIN, adjoint

DES FAITS MARQUANTS du deuxième trimestre 2013...

Un parterre d'éclair...

Samedi 20 avril 2013

Un jour, on sonne à votre porte et un footballeur se présente avec un bon de commande pour des éclairs et des Paris-Brest, livrés le samedi suivant pour un prix raisonnable.

Vous lui réservez un accueil des plus chaleureux, cédez à sa proposition, passez une généreuse commande et attendez avec gourmandise cette livraison...

Un samedi matin, on sonne à nouveau à votre porte et un footballeur vous livre de belles et appétissantes pâtisseries, que vous n'oubliez pas de payer avant de les dévorer avec délectation...



Une maison fleurie...

Jeudi 25 avril 2013



Le jury départemental des maisons fleuries met à l'honneur chaque année les habitants les plus méritants lors d'une cérémonie de remise des prix cantonaux du fleurissement.

Deux habitants du village ont impressionné la délégation du jury :

- M. TRIMBORN Marcel,
- M. KANY Joseph.

Ils sont récompensés pour leur travail quotidien aux petits soins de leurs fleurs et autres aménagements paysagers.

Toutes nos félicitations à nos deux lauréats !

Une promenade musicale...

Dimanche 05 mai 2013

Une journée printanière par an, ce n'est pas le chant des oiseaux qui nous réveille, mais la douce musique de nos amis les musiciens.

Dès la première heure, la musique municipale et leurs copains du « Bitcherland » sillonnent les rues du village pour nous faire découvrir leurs multiples talents et la diversité de leurs répertoires.

Vous n'hésitez pas à sortir de vos maisons et venir à leur rencontre... Soyez remercier pour le soutien que vous leur témoignez !



Une pêche dominicale...

Dimanche 05 mai 2013

Qui n'a pas pêché une fois dans sa vie ? Ce n'était pas un péché que de se rendre au rendez-vous des 98 disciples de Saint Pierre à l'étang de Voellerdingen !

Les arboriculteurs ne savent pas seulement entretenir les vergers, ils savent également nous accueillir dans un environnement verdoyant dès l'aube, organiser de main de maître ce concours de pêche, régaler nos papilles à l'heure du déjeuner et du dîner.

Un nombre impressionnant de lots de valeur est distribué au vu du classement final du meilleur ou du plus chanceux pêcheur...



Une journée commémorative...

Mercredi 08 mai 2013

La bonne participation à cette cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale atteste de notre profonde reconnaissance à ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour permettre à notre pays et à l'Europe de vivre durablement en paix.

Le son des clairons retentit dans la vallée au moment de la levée des couleurs et de la sonnerie aux morts. La marseillaise et l'hymne européen, interprétés avec beaucoup de talents, ont intensifié la solennité du moment.

Le restaurant du Commerce a servi de décors pour le partage du verre de l'amitié offert par la commune à tous les participants.



Une course sans hannetons...

Samedi 18 mai 2013

Toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette sixième édition un grand cru : soleil, record de participants, maîtrise de l'organisation... mais malheureusement endeuillée par le décès d'un coureur victime d'un malaise cardiaque.

Plus de 280 coureurs sur la ligne de départ sous les ordres du maire, muni d'un pistolet pour donner le coup de feu libérateur pour une chevauchée à travers la forêt communale sur une distance de 10 kilomètres, parcourue par le vainqueur en 32 mn. 44 s.

Le premier coureur local, Emmanuel, a terminé 4^{ème} de l'épreuve.



Un festival d'asperges...

Samedi 18 mai 2013

Même si la météo n'est pas au rendez-vous des maraîchers, qui ont subi quelques semaines de retard dans les récoltes, les asperges étaient livrées dans les temps pour régaler les papilles gustatives des convives de l'ASL, qui a fait salle comble.

La délicate opération de l'épluchage a été réussie par l'équipe de bénévoles attelée à la tâche dès l'aube. Les produits du terroir local ont entouré les bottes de cette délicieuse racine.

La qualité d'un repas se mesure souvent au regard des restes. Que nenni, les assiettes sont revenues vides !



Une mobilisation exemplaire...

Samedi 25 mai 2013

Quel bel exemple de solidarité ! L'appel à la mobilisation, lancé par Laetitia et ses parents, a été entendu bien au-delà des frontières de notre commune.

Cette opération de recrutement de donneurs de moelle osseuse a connu un succès dépassant largement les attentes des organisateurs. Plusieurs centaines de personnes se sont présentées à l'entrée de la salle polyvalente.

Nous saluons le courage exemplaire de cette jeune adolescente et lui souhaitons de tenir bon sur le long chemin du rétablissement.



Une visite préfectorale...

Jeudi 30 mai 2013

Suffisamment rare pour le souligner, cette visite de Monsieur Stéphane BOUILLON, Préfet du Bas-Rhin et d'Alsace, accompagné du sous-préfet de Saverne, a permis d'argumenter en faveur de notre projet de réhabilitation des logements de la Cité.

Ses propos nous ont également rassuré sur l'avenir du centre de détention, qui devrait faire l'objet de nouveaux travaux de rénovation, même si le projet de construction d'un nouvel établissement sur site est abandonné par l'actuel gouvernement.

Nous mettons à profit la moindre opportunité pour relancer ce dossier...



Une gendarmerie pédagogique...

Vendredi 31 mai 2013

Ils ne sont pas toujours sur la route pour essayer de piéger les automobilistes en infraction, mais ils se rendent également dans les écoles pour parler à nos enfants de la prévention routière.

Dans le cadre de l'éducation à la route et à la rue, la gendarmerie nationale a animé une séance d'information destinée aux élèves du cours moyen.

Ce cycle s'est terminé par un exercice de pratique cycliste dans la cour de l'école avec un circuit parsemé de difficultés et d'obstacles. Le permis cycliste leur sera délivré à l'issue d'un dernier questionnaire de validation des acquis.



Une flamme chez les sapeurs...

Week-end du 01 / 02 juin 2013

Deux week-ends par an, le feu est mis à la caserne par les pompiers eux-mêmes, non pas pour réaliser un exercice d'entraînement, mais pour cuire de succulentes tartes flambées et autres pizzas...

Il convient de souligner tout particulièrement la préparation de la pâte sur place par les membres de l'amicale secondés par leur conjoint.

La prochaine édition vous permettra de découvrir un bâtiment relooké avec de magnifiques fresques dessinées sur les façades...



Une Miss Bas-Rhin...

Samedi 01 juin 2013

Beauté, charme et élégance de notre nouvelle ambassadrice, Nathalie ZENSES, élue Miss Prestige National 2013 du Bas-Rhin, ont convaincu les spectateurs électeurs lors de la soirée de gala organisée à Obenheim aux bords du Rhin.

Cette belle réussite contribue également à la valorisation de l'image de notre commune et de l'Alsace-Bossue.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à cette jeune élue, pour laquelle nous réservons une place d'honneur lors de nos diverses manifestations officielles.



Un grand vide...

Dimanche 09 juin 2013

Elle était l'âme de cette imposante bâtisse. Pour des raisons de santé, Sœur Michèle a dû quitter cet hiver son logement du lycée Ste Thérèse pour rejoindre une maison de retraite.

Après dix années passées dans cette institution, la communauté paroissiale a organisé, en son honneur, une messe festive suivie du partage du verre de l'amitié. Tous les intervenants ont souligné son indéfectible dévouement au service des autres.

Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite... pendant laquelle elle a l'intention de se mettre à l'informatique !



Un dimanche tout foot...

Dimanche 23 juin 2013

Même si on ne retrouve plus les anciennes vaillantes et sympathiques équipes de quartiers, la bonne ambiance et l'esprit sportif perdurent lors des journées « Tout le village joue au foot ».

On attire maintenant des équipes originaires d'autres villages avec de « vrais » joueurs.

A noter parmi les 14 équipes inscrites, la présence d'une belle équipe de jeunes filles et d'un groupe de débutants garçons, qui se sont opposés dans un match de gala. Les organisateurs ont récompensé notamment ces deux équipes avec la remise de coupes.



Une assemblée de footballeurs...

Vendredi 28 juin 2013

A l'issue d'une saison, rien de plus normal que d'en faire le bilan et tenir son assemblée générale. Le FCO s'est plié à cette règle en tenant son AG, qui s'est inscrite dans la continuité de la saison écoulée.

Sur le plan sportif, l'âge moyen des joueurs n'a pas permis de renverser des montagnes, mais de préserver l'essentiel pour repartir sur de nouvelles bases.

La nouvelle saison 2013 / 2014 se prépare sereinement avec un programme soutenu pour les entraînements et les matchs amicaux avant d'engager la compétition officielle...



Une école en fête...

Mardi 02 juillet 2013

Tour de chants et de spectacles présentés par les écoliers, remise de distinctions pour les trophées du ping-pong, distribution de chocolats par la municipalité, mise à l'honneur des enseignants partants, etc.. sont les ingrédients d'une fête de fin d'année scolaire réussie.

Les parents d'élèves avaient mis les bouchées doubles pour restaurer les nombreux enfants, parents et grands-parents présents dans la cour de l'école.

La municipalité a offert un bon de retrait pour un dictionnaire à tous les enfants du CM2 rejoignant le collège. Bonnes vacances à tous !



Une eau sous surveillance...

Samedi 06 juillet 2013

La commune assure la gestion directe des installations d'eau potable, comprenant les conduites, les compteurs, le forage du Krummrech et les deux châteaux d'eau (route de Herbitzheim et de Kalhausen) sécurisés par la pose d'un grillage.

En plus de la surveillance quasi quotidienne, les élus se déplacent sur site pour vérifier le bon état d'entretien de cette indispensable ressource, dont la qualité est reconnue et confirmée lors de chaque analyse.

Le goût de chlore est dû à un traitement obligatoire imposé par la réglementation et contrôlé par les autorités sanitaires.



Un Ziewelfescht en préparation...

Week-end du 03 / 04 août 2013

« Grand Prix Sieger 2009 » ; Excusez du peu ! Cette mention figure sur toutes leurs affiches officielles... Mais de qui s'agit-il ?

Vincent et Fernando sont les invités vedettes du prochain Ziewelfescht. Ces deux frères sont des chanteurs du Sud Tirool, habitués de toutes les émissions de variété allemande et autrichienne, qui animeront notre belle fête de l'oignon.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à vous manifester auprès des organisateurs.



REFECTION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE...

Les services du Conseil général ont mandaté une entreprise pour la pose d'une nouvelle couche de roulement sur la route départementale RD919 sur toute la longueur de la rue de Herbitzheim.

La commune a saisi l'opportunité de ces travaux pour procéder au remplacement préalable de certaines bordures et au rehaussement des avaloirs et autres tampons. Un passage piéton, conforme aux règles d'accessibilité, a été aménagé à la sortie du parking de la salle polyvalente. Il bénéficie d'un point d'éclairage particulier pour une meilleure visibilité.

Prochainement, le marquage au sol (trait continu et passages piétons) sera réalisé par la société Alsace Application de Siewiller sur toute la RD 919.



VALORISATION DE LA CASERNE DES POMPIERS...

Les sapeurs ont mis la main à la pâte, non pas pour faire des tartes flambées, mais pour embellir leur caserne.

La peinture a été financée par le SDIS, mais le ravalement des façades a été réalisé par leurs soins. Il est du plus bel effet ! Qu'ils en soient tous remerciés !

Il convient d'apprécier tout particulièrement le travail de leur artiste, agent communal par ailleurs, qui a dessiné les deux fresques. Lors de la prise de vue, il a jugé utile de préciser que « enfin on voit que c'est une vraie caserne » !



CONCOURS PHOTO 2013

Le Photo-Club vient de lancer la 3^{ème} édition de son concours annuel ouvert à tous. Le thème de cette année est :

La Complicité

Ce thème permet en mettre en image des moments privilégiés entre des personnes, des animaux, mais aussi des exploits de tout genre, des disciplines sportives, tout geste ou activité qui est basé sur l'entente dans un groupe.

Chaque participant peut envoyer de 1 à 3 photos maximum à l'adresse :

concoursphotoPCO@hotmail.fr



Premier prix : un appareil photo compact (valeur 150 €).

Les photos des 10 gagnants seront exposées lors de la fête de l'automne le dimanche 22 septembre à la chapelle des Jésuites, Grand'rue à Sarre-Union, puis dans le hall d'entrée du centre Leclerc de Sarre-Union du 23 au 30 sept 2013.

Le règlement complet du concours est disponible sur le **nouveau site Internet du PCO** :

<http://photoclubboermingen.fr/>.

Vous y accédez d'un simple clic sur la brochure sous la rubrique accueil.

Le Centre Leclerc de Sarre-Union, Educainin de Kirrberg (67320), Crédit Mutuel "Sarre et Eichel" ainsi que l'Union Régionale Photographique d'Alsace sont les partenaires de cette édition 2013.

À vos appareils photo, le jury du photo-club attend vos photos avec impatience.



PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

Pendant les vacances d'été, le périscolaire sera ouvert du 5 au 30 août 2013.

Thèmes des vacances :

Semaine du 5 au 9 août :

Les animaux sauvages avec une sortie au Zoo de Saarbrücken.

Semaine du 12 au 16 août :

Le monde des cow-boys et des indiens avec une sortie en forêt.

Semaine du 19 au 23 août :

Le cheval avec une sortie au Centre équestre de Altwiller.

Semaine du 26 au 30 août :

Au grand air avec une sortie VTT et baignade à Keskastel.

Mardi 13 août :

Une sortie exceptionnelle pour les 9-12 ans au site archéologique de Dehlingen.



Les enfants pendant l'heure du goûter.

Ils dégustent les muffins aux pépites de chocolat qu'ils ont confectionné durant l'activité cuisine de l'après-midi.

Février 2013

Les enfants montrant fièrement leur bricolage de dinosaure.



Février
2013



LA BIBLIOTHEQUE REAMENAGEE



Afin de rendre l'espace de lecture plus convivial et plus fonctionnel, les bénévoles de la bibliothèque ont procédé à un réaménagement intérieur des locaux.

Deux secteurs de lecture ont été aménagés, un pour les petits et un autre pour les adolescents.

D'autre part, cette opération permet dorénavant d'accéder plus facilement aux livres, aux CD et aux DVD.

La prochaine étape verra la mise en place à l'étage du bâtiment d'un espace où l'on pourra, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, visionner des films grâce à l'installation d'un écran multimédia.

Paul NUSSLEIN, adjoint

FETE DES ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE



La fête de fin d'année scolaire a été une belle réussite grâce à l'initiative prise par les délégués des parents d'élèves et les enseignants.

Les élus, les enseignants et tous les parents ont apprécié le tour de chant présenté par les enfants et clôturé par la Marseillaise.

Lors de cette fête, plusieurs élèves ont été récompensés pour leurs participations au cours de l'année à des tournois de ping-pong et à un concours sur les métiers de la mine.

En leur offrant des fleurs et un livre sur les spécialités culinaires de l'Alsace-Bossue, la commune a remercié les deux institutrices remplaçantes, Mesdames Lecomte Virginie et Konuts Esther, qui ont assuré l'intérim depuis la dernière de 2012. Elles quittent notre école suite à une affectation sur d'autres postes au mois de septembre.

Après la distribution des chocolats et des dictionnaires aux élèves de CM 2 qui rejoindront le collège de Diemeringen à la rentrée, la municipalité a invité les personnes présentes au vin d'honneur.

La soirée s'est sympathiquement prolongée autour d'un barbecue géant organisé par les parents d'élèves.



ACCUEIL D'UN GROUPE DU HISTORISCHEN VEREIN FÜR DIE SAARGEGEND.

Samedi le 15 juin 2013, j'ai eu le plaisir d'accueillir un groupe d'une 30 de personnes, membres d'une société d'histoire de la région de Sarrebruck, qui ont visité notre commune et notamment le temple protestant construit au XVIIIème siècle par l'architecte des contes de Nassau-Sarrebruck, Friedrich Joachim Stengel.

Paul NUSSLEIN, adjoint



LES MANIFESTATIONS DU 3^{ème} TRIMESTRE 2013

| Date | Manifestation | Association concernée | Lieu |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| Samedi 13 juillet | Feu d'artifice / Bal populaire | Commune & F.C.O. | Ancien Stade / Salle polyvalente |
| Sam / Dim 03 et 04 août | 21 ^{ème} ZIEWELFESCHT | I.A.O. | Rue du Stade |
| Dimanche 11 août | Challenge du Maire | Football Club Oermingen | Stade du Hohberg |
| Jeudi 29 août | Collecte de sang | ASL et EFS | Salle polyvalente |
| Sam 31 août Dimanche 01 septembre | Pizzas / Flamms | Sapeurs pompiers | Dépôt d'incendie |
| Dimanche 15 septembre | Marché aux puces | Ecole Primaire et Maternelle | Rue du Stade |
| Dimanche 29 septembre | Exposition de fruits | Association arboricole | Salle polyvalente |

UNE FETE NATIONALE ET SON FEU D'ARTIFICE...

INVITATION DU FOOTBALL CLUB ET DE LA COMMUNE

LE SAMEDI 13 JUILLET 2013

FEU D'ARTIFICE - BAL POPULAIRE

Programme :

21 H. 30 : Vente de lampions et buvette au monument aux morts

21 H. 45 : Rassemblement des sociétés locales

22 H. 15 : Cérémonie

22 H. 30 : Défilé aux flambeaux

23 H. 00 : Tir du feu d'artifice

23 H. 30 : Bal populaire à la salle polyvalente
avec l'orchestre "Fa Si La Danser"

Une boisson sera offerte à chaque participant à l'entrée de la salle !

Cordiale invitation à tous...

PIZZAS / FLAMMS...

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à venir déguster



beerpiza www.fotosearch.fr

Tartes flambées et Pizzas

SAMEDI 31 AOUT 2013

ET

DIMANCHE 01 SEPTEMBRE 2013

à partir de 18 H.

CASERNE DES POMPIERS



Bonne dégustation...

21^{ème}

ZIEWELFESCHT

03 et 04 août 2013

à OERMINGEN

GRANDE FETE GASTRONOMIQUE
DE L'OIGNON (SOUS CHAPITEAU)

LE SAMEDI à partir de 19 h

jusqu'au DIMANCHE soir

Orchestres : **DIAMOND STAR**

Animation du dimanche :

« **VINCENT & FERNANDO** »

ENTREE
GRATUITE

SOUPE A L'OIGNON
GRATUITE
A PARTIR DE 19 H

GRAND PARKING A L'ANCIEN STADE • Inter Association Oermingen

Animations :

Samedi soir :

- ✧ Musique municipale de Oermingen et Harmonie de Rohrbach-les-Bitche
- ✧ Les DIAMOND STAR

Dimanche :

- ✧ Les DIAMOND STAR
- ✧ VINCENT & FERNANDO

10 H 30 : Culte
œcuménique



TOURNOI DE FOOTBALL : Challenge du maire...

Le challenge du maire sera remis en jeu au stade du Hohberg :

DIMANCHE 11 AOUT 2013 à partir de 10 H.

Quatre équipes en présence :

**OERMINGEN
KALHAUSEN**

**WIESVILLER
HERBITZHEIM**

Restauration sur place :

- Déjeuner : Côtelette marinée avec ses crudités variées et Glace
- Soirée : Grillades, pizzas et tartes flambées



MATCH DE GALA A 18 H.

AS SARREGUEMINES II – US SARRE-UNION II

MARCHE AUX PUCES...

L'association des parents d'élèves de l'école primaire organise le :

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2013
Rue du Stade - Cour de l'école primaire

son premier **MARCHE AUX PUCES**

Mettez à profit cette belle opportunité de vous séparer de certains objets tout en négociant avec conviction le meilleur prix...



Vous pourrez également vous restaurer sur place.

Les parents d'élèves pourront vous fournir tout renseignement utile...

EXPO FRUITS...

**L'association arboricole vous invite à son
exposition annuelle de fruits**

Le dimanche 29 septembre 2013
A la salle polyvalente

Plus de renseignements en temps utile dans vos boîtes
aux lettres...



AMELIORATION DE L'HABITAT LES AIDES DU CONSEIL GENERAL

Un sondage réalisé fin juin 2010 indique que 84 % des ménages estiment que l'habitat est important ou très important avant même l'éducation, la sécurité, l'emploi, la santé ou les transports. Les préoccupations des ménages sont pourtant diverses en fonction du statut d'occupation ou de l'état du logement.

**Amélioration du confort de votre logement,
Réduction de votre facture de chauffage,
Valorisation de votre patrimoine vacant,
Sécurisation des loyers,
Adaptation de votre logement ou de celui d'un proche à la perte d'autonomie,**

Autant de sujets sur lesquels le Conseil Général peut vous aider !

Des aides pour les travaux d'amélioration du logement :

Le dispositif « PIG Rénov'Habitat 67 » permet aux propriétaires d'être accompagnés gratuitement à chaque phase de leur projet de rénovation : choix des travaux à effectuer, dépôt de la demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupant leur logement.

Bref, un seul réflexe si vous pensez « travaux », un contact avec le bureau d'études URBAM Conseil ! Il faut y penser avant de commencer les travaux.

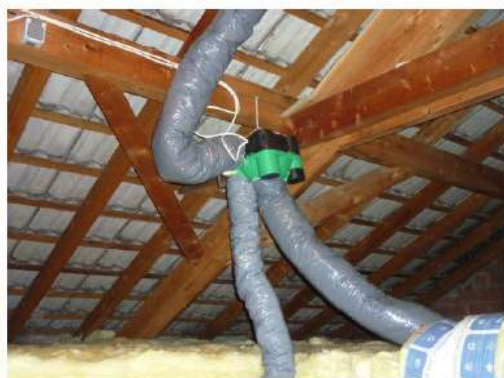
Permanence la plus proche de chez vous : tous les 1ers jeudis du mois de 16h00 à 17h30 dans les locaux de la Communauté de communes du Pays de Sarre-Union (14 rue Vincent d'Indy à Sarre-Union)

Contact : Urbam Conseil - 03.29.64.45.16 - pig67@urbam.fr

2 exemples de réhabilitations :

Un exemple de logement propriétaire occupant réhabilité à Drulingen

- Logement classé en étiquette énergétique D
- Travaux réalisés : chauffage fuel / à granulés et ventilation
- Coût des travaux : 16 005 € TTC
- Montant des subventions : 14 986 €



Un exemple d'une opération de propriétaire bailleur à Drulingen



Réhabilitation de 2 logements et création d'un logement dans les combles

Travaux réalisés : charpente, couverture, fenêtres, isolations de murs et combles, électricité, ventilation, plomberie, chauffage, carrelage

Coût des travaux : 273 028 € TTC (étiquette C après travaux)

Montant des subventions : 70 510 € avec obligation de conventionner les 3 logements dans le cadre d'un loyer conventionné social (loyer plafonné à 5,31€/m²)



Des aides pour la mise en location d'un logement :

Le Conseil Général du Bas-Rhin encourage les propriétaires du parc privé à mettre en location leur logement à des ménages à ressources modestes en développant les outils de sécurisation de la location et d'incitation à la réalisation de travaux.

A ce titre, il peut prendre en charge sous certaines conditions la Garantie des Risques Locatifs (GRL) qui est un contrat d'assurance qui couvre tous les risques liés à la location de votre bien immobilier (impayés de loyers et de charges et dégradations locatives). Il encourage également la gestion de votre bien immobilier dans le cadre d'un mandat de gestion à caractère social à l'agence immobilière à vocation sociale (AIVS) HH Gestion Alsace.

Contact GRL : Cilgère - 03 88 23 80 88 – entreprises.est@cilgere.fr

Contact gestion : HH Gestion Alsace – 03 69 33 24 22 – hhgestionalsace@gmail.com

Du conseil sur l'énergie :

Par ailleurs, les conseils de l'Espace Info Energie du Pays de Saverne Plaine et Plateau permettent aux particuliers d'être aidés sur des questions de consommations énergétiques, travaux d'isolation, mesures fiscales, etc.

Contact : Espace Info Energie Saverne - 09 72 28 95 73 – info.energie@paysdesaverne.org

Du soutien pour les séniors :

Le Département, chef de file pour ce qui concerne les politiques d'aide à la personne et notamment en faveur des personnes âgées, développe sa politique d'adaptation des logements aux besoins des séniors. Le dispositif « PIG Adpat'Logis 67 » permet d'adapter les logements à la perte d'autonomie.

Après la visite d'un ergothérapeute à domicile, des travaux spécifiques sont préconisés (élargissement de portes d'entrée, suppression de marches, aménagement d'une douche à fond plat, etc.).

Un exemple d'adaptation du logement à la perte d'autonomie



Avant travaux



Après travaux

Travaux préconisés par l'ergothérapeute :

- Remplacement de la baignoire par une douche à fond plat

Coût des travaux : 7 000 € TTC

Montant des aides : 6 500 €

Contact : *Maison Départementale des Personnes Handicapées – 0 800 747 900*
Ou ESPAS (Espace d'Accueil Séniors) de Saverne – 03 68 33 87 00 (10 rue de Gottenhouse – BP 40160 67700 SAVERNE)

Permanences de l'ESPAS :

- *Drulingen : les 2èmes et 4èmes vendredis du mois de 9h à 11h à la Maison des Services 03.68.33.84.30*
- *Saverne : les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h*

Pour plus d'informations sur tous les dispositifs, vous pouvez contacter :

- Direction de l'habitat et de l'aménagement durable du Conseil Général du Bas-Rhin au 03 69 20 75 52 ou par mail à logement@cg67.fr
- Et consulter le site du Conseil Général : www.bas-rhin.fr, rubrique habitat et logement.

INAUGURATION DU PARKING DE LA GARE...

L'inauguration officielle du parking de la gare devrait intervenir le :

Samedi 11 septembre 2013,

au courant de l'après-midi en présence de Monsieur Philippe RICHERT, président de la Région Alsace...

Plus d'information dans une prochaine édition de notre bulletin...



INFOS PRATIQUES

LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Le site internet de la commune



Consultez le site internet de la commune :

www.oermingen.fr

**B
I
B
L
I
O
T
H
E
Q
U
E**
**O
E
R
M
I
N
G
E
N**

Les horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 19 h
Mercredi de 15 h à 17 h
Vendredi de 18 h à 20 h



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr

Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi
de 10 h à 12 h.
Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :
Du lundi au vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Permanence Maire et Adjoint :
Mardi de 19 h 30 à 21 h 30
Samedi matin sur RDV (Maire)

Pas de permanence au mois d'août...

Pour les urgences, veuillez vous adresser à la municipalité ou au secrétariat de la mairie...